

**LINGUISTIQUE
FRANÇAIS PROFESSIONNEL NIVEAU A1.1**

Publics - Prérequis

Être allocataire du RSA (**RSA socle, RSA socle activité, RSA socle majoré, RSA socle activité majoré**) soumis à droits et obligations en possession d'un contrat d'engagement réciproque validé par le Président du Conseil Général avant l'entrée en formation ou d'un projet personnalisé d'accès à l'emploi

Public peu ou pas communicant et/ou peu ou pas scolarisé dans le pays d'origine

Objectifs :

Être capable de :

- > **Comprendre des expressions et des consignes courantes et interagir oralement dans des situations simples et récurrentes**
- > **Repérer des informations simples et essentielles dans des textes courts**
- > **Rédiger un message bref et très simple**
- > **Utiliser les bases du calcul et les fonctions essentielles d'un ordinateur**

Contenus de la formation sous forme de modules

Module 1 : Communication orale ou écrite (moyenne de 166 h)

Module 2 : Ateliers de raisonnement logique (moyenne de 30 h)

Module 3 : Mathématiques (moyenne de 30 h)

Module 4 : Apprendre à apprendre (moyenne de 24 h)

Module 5 : Numérique (moyenne de 60 h)

Module 6 : Centre de Ressources (moyenne de 60 h)

Coût de la formation :

Le coût de la formation est entièrement pris en charge par le Conseil Départemental de la Seine-Saint-Denis.

Méthodes pédagogiques mobilisées

La formation est dispensée en présentiel et s'appuie sur une approche actionnelle, centrée sur les compétences visées.

Les contenus sont contextualisés et les méthodes pédagogiques privilégient des techniques actives, favorisant l'acquisition progressive des savoirs et leur mise en application immédiate.

La formation alterne des temps d'acquisition et des temps de transfert, à travers des exercices pratiques et des mises en situation.

Des supports pédagogiques numériques peuvent être mobilisés en complément, notamment via *Online Formapro* et *Assimo*, afin de soutenir les apprentissages.

Modalités d'évaluation

Diagnostic d'évaluation initiale (de niveau A1.1) permettant de déterminer les besoins et de contractualiser le parcours

Bilan final permettant de mesurer les acquis de formation (évaluation basée sur le CECRL)

Questionnaire de satisfaction

Durée de la formation

Le parcours de formation est adapté et individualisé sur des durées allant de 150 heures à 370 heures sur un rythme hebdomadaire de 21 heures par semaine

Date de formation

15 places du 1^{er} février 2026 au 31 janvier 2027 en entrées et sorties permanentes

Éléments d'assiduité

La traçabilité des présences est consignée sur une feuille d'émargement.

Remise en fin de formation du certificat de réalisation

Cette action est financée par

Lieux de réalisation

7 Avenue François Coppée 93250 VILLEMOMBLE

Accessible en transport en commun :

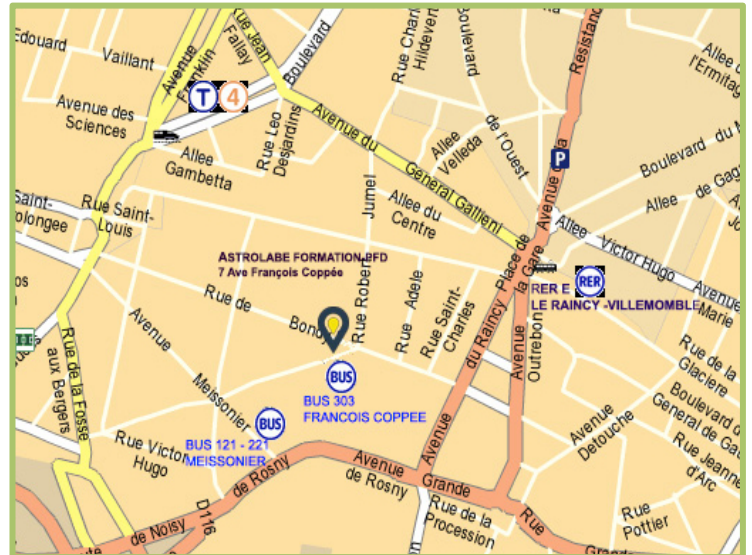
RER E : Le Raincy-Villemomble

Tram T4 : Les coquetiers

BUS : 303-221-121-145 -114

Le Rez de Jardin du centre (plateau de 300m2) est accessible aux personnes à mobilité réduite. L'accès se fait depuis la rue avec un interphone relié à l'accueil. C'est le formateur en charge du groupe qui accompagne la personne.

Pour toute demande concernant l'accueil d'une personne en situation de handicap, veuillez nous contacter à l'adresse mail suivante : refhandi@astrolabeformation-pfd.org



Condition et délai d'accès

1-Réception et traitement de la candidature via F-RSA ou une fiche de liaison

2-Réunion d'information collective, test de positionnement et diagnostic personnalisé

3-Élaboration d'un parcours de formation individuel pour atteindre les objectifs fixés

4-Contractualisation avec l'apprenant (signature du contrat pédagogique)

5-Entrée en formation

L'entrée en formation se déroule sur 4 semaines

Informations / Renseignements

Pour toute question, vous pouvez contacter l'accueil de notre centre au :

01 48 12 65 00 

Contactez Sonia POP pour les inscriptions

 spop@astrolabeformation-pfd.org

Contactez la Responsable de Projets

Ingrid WILLEMIN

 iwillemin@astrolabeformation-pfd.org



**Flashez moi !!!
pour plus d'information**